



CONSEIL D'ADMINISTRATION REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 19/06/2019

L'an deux mille dix-neuf le mercredi dix-neuf juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Président.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°3 - Modification du tableau des effectifs

Présents :

M DEZALOS **Maire**

Mme MANDEIX **Vice-présidente**

Mme LEBEAU **Adjointe**

M JACQUIN, Mme PERTHUIS **Conseillers Municipaux**

Mme COUSINET, M DUMON, Mme JUILLIA, Mme MAHAIE, Mme RYCKWAERT **Désignés**

Absents excusés :

Mme JOURNE-LHERISSON (donne pouvoir à Mme LEBEAU), Mme LABADIE (donne pouvoir à M DEZALOS), Mme LASSORT (donne pouvoir à Mme MANDEIX), Mme MENDES (donne pouvoir à M JACQUIN)
M OURABAH (absent excusé), M BAQUÉ (absent excusé), Mme MEYRAT (absente excusée)

Nombre de membres afférents au Conseil :	017
Nombre de membres en exercice :	017
Nombre de membres présents :	010
Nombre de procurations :	04

Rapporteur : **Mme Nicole PERTHUIS**

RH N° 2019 - 26 - 002

I - Exposés des motifs

Afin de prendre en compte la mutation d'un agent du service administratif du CCAS et de créer les conditions statutaires de la nomination d'un nouvel agent, il convient de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

Poste supprimé	Poste créé
Adjoint administratif principal de 1ere classe à TNC 30/35	Adjoint administratif principal de 2eme classe à TNC 30/35

Situation effective au 15 février 2019.

II - Considérants et références juridiques

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu l'avis du comité technique du 23 mars 2019,

Vu l'avis du bureau municipal,

Le conseil d'administration, oui l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

DECIDER la modification du tableau des effectifs telle que présentée ci-dessus.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil d'administration,

Le secrétaire de séance,

Le Président,

M Henri JACQUIN

SIGNE

M. Christian Dézalos